



## **LA FONCTION CONSEIL EN ENTREPRISE**

**Une offre à destination de vos  
salariés, professionnels RH/secteur  
social ou dirigeants d'entreprises**

# LA FONCTION CONSEIL EN ENTREPRISE

Adapter une offre personnalisée aux besoins de votre entreprise

Faciliter le passage à la retraite de vos salariés

Informez sur les dispositifs de départ à la retraite

## Cette offre à destination des entreprises est gratuite !

L'ASSURANCE RETRAITE ÎLE-DE-FRANCE ACCOMPAGNE LES SALARIÉS ET LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS POUR UNE TRANSITION SÉRÈNE VERS LA RETRAITE.

### L'offre de service

Pour vos salariés à partir de 54 ans et/ou vos professionnels RH, l'Assurance retraite Île-de-France vous propose d'intervenir lors d'une réunion d'information collective sur la retraite. En présentiel, distanciel ou en format hybride. L'objectif est de vous apporter des réponses claires aux 3 questions essentielles :

- Quand ?
- Comment ?
- Combien ?

Les participants pourront bénéficier, si besoin, de rendez-vous individuels dans votre entreprise ou en agence retraite.

Nous vous accompagnons également lors de vos salons, forums, événements et ateliers numériques.

## COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE ?

Rendez-vous sur :

[lassuranceretraite-idf.fr/rubrique  
Entreprise/Nous contacter](https://lassuranceretraite-idf.fr/rubrique/Entreprise/Nous%20contacter)

